

L'existence de gangs dans les cités françaises

Titre(s): L'existence de gangs dans les cités françaises [Texte imprimé] / mémoire présenté et soutenu par Jérémie Lacroix ; sous la direction de François Haut

Auteur(s): Lacroix, Jérémie

Autre(s) responsabilité(s): Haut, François (Directeur de thèse)
Université Panthéon-Assas Paris 1970-2021 2887 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur: [S.l.] : [s.n.], 2006

Description matérielle: 1 vol. (85 f.) ; 30 cm

Classification décimale Dewey: 364.106 944

Note sur les bibliographies et les index: Bibliogr. f. 85. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques: Mémoire de master professionnel Droit et stratégie de la sécurité 2006 Paris 2

Résumé ou extrait: La France a connu des violences urbaines, et le modèle de criminalité américaine gagne peu à peu notre pays. Les violences urbaines sont organisées en gangs (crime organisé). Il s'agit de démontrer qu'il existe réellement de véritables gangs en France, et de confronter la politique de lutte en matière criminelle en France par rapport aux Etats-Unis.

Sujet(s): GANG

Sujet - Nom commun: Bandes de jeunes -- France -- Thèses et écrits académiques
Crime organisé -- France -- Thèses et écrits académiques
Criminalité -- Lutte contre -- France -- Thèses et écrits académiques
Violence urbaine -- France -- Thèses et écrits académiques